

## Entre mémoire et histoire : le témoignage, enjeux et avenir

Compte-rendu de stage rédigé par Mylène Cabour et Yann Soulier

*Stage de formation organisé à la maison d'Izieu avec le soutien de la Direction Académique à l'Action Culturelle  
1<sup>er</sup> et 2 avril 2009, Maison d'Izieu*

Ce stage a été bâti car la demande de témoins de la Seconde Guerre mondiale, de témoignages de la part des enseignants est croissante alors que, dans le même temps, le nombre de témoins disponibles est limité et se réduit inexorablement. Se pose alors la question de la permanence et du devenir des témoignages.

### Thème 1- Diversité des témoins, pluralité des formes de témoignages

#### 1- Les témoignages oraux : table ronde avec les témoins

La rencontre et l'échange entre témoins et enseignants permettent de débattre de thèmes variés tels que : la portée d'une rencontre avec des élèves, le problème de la légitimité du récit, la place du témoin dans les programmes (cf. le chapitre sur les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France dans les programmes de T<sup>ales</sup> ES/L), etc...

Dans cette optique, la parole est donnée à six témoins, enfants juifs ayant souffert des persécutions antisémites allemandes et françaises, qui expliquent leur passé, leur expérience, l'évolution de leur discours et leurs attentes.

Les témoins	<u>Edith Moskovic</u>	<u>Jacques Saurel</u>	<u>Paul Niedermann</u>	<u>Francine Christophe</u>	<u>Georges Gumpel</u>	<u>Samuel Pintel</u>
Leur passé	Edith Moskovic est une enfant cachée. Internée à 8 ans avec sa famille, elle est cachée entre 1942 et 1944 dans une institution pour handicapés mentaux.	Jacques Saurel a été déporté à 11 ans en 1944 à Drancy puis Bergen Belsen.	Paul Niedermann est d'origine allemande. Il fait partie des 6 500 Juifs du Palatinat déportés en 1940 d'Est en Ouest.	Francine Christophe a été déportée à Bergen Belsen.	Georges Gumpel est un enfant caché à partir de 1943. En 1944, son père est dans le dernier train en partance pour Auschwitz et décède à l'issue des marches de la mort à côté de Matthaussen.	Samuel Pintel a été transféré en novembre 1943 par l'UGIF à Izieu suite à l'arrestation et la déportation de sa mère. Ramené d'Izieu à Paris par des voisins, il échappe ainsi à la rafle d'avril 1944.

<p><b>Les éléments qui les poussent à témoigner</b></p>	<p>C'est à partir de 1998, à l'incitation d'un professeur d'université, qu'elle commence, difficilement, à témoigner devant des élèves.</p>	<p>Une visite à Izieu en 2003 déclenche sa volonté de témoigner : face à l'assassinat des 44 enfants d'Izieu, il veut témoigner pour ceux qui ne sont pas revenus.</p>	<p>Pendant près de 40 ans, il ne dit rien et, en 1987, est cité par Serge Klarsfeld au procès Barbie et rencontre Pierre Truche. Ce procès constitue le catalyseur qui va lui permettre de parler.</p>	<p>Elle témoigne depuis 1995 suite à une sollicitation venant d'un collègue de la région parisienne.</p>	<p>Le procès Barbie va lui permettre de parler : partie civile dans le procès en raison de la déportation de son père, il se heurte à des blocages administratifs, considère que les mentalités ont trop peu évolué et se décide à témoigner devant les classes.</p>	<p>Des recherches personnelles sur son passé d'enfant et le procès Barbie ravivent les images d'Izieu. Il retrouve alors Sabine Zlatin, se rapproche d'elle et se retrouve ainsi progressivement rallié à la mémoire d'Izieu : il se rend compte qu'il a vécu avec les 44 enfants déportés et ressent le devoir de témoigner pour la mémoire des 44.</p>
---	---	--	--	--	--	--

<p><b>Le contenu et l'évolution de leurs témoignages</b></p>	<p>Son témoignage a évolué depuis : elle parle de moins en moins d'elle et, se rendant compte de la méconnaissance de ses auditoires à ce sujet, insiste sur l'histoire des enfants cachés, le sentiment d'abandon qui l'envahit à l'époque, le traumatisme vis-à-vis des parents et parle d'une vie entre parenthèses. Elle s'efforce de montrer aux élèves à quel point le parallèle entre enfermement et sauvetage peut être traumatisant même des années après et affirme ne toujours pas comprendre aujourd'hui ce qu'il lui est arrivé. Depuis, elle multiplie les témoignages en France, Belgique et Israël et est la déléguée Languedoc-Roussillon pour Yad Vahsem.</p>	<p>Après avoir, dans une première période, raconté sa propre histoire aux élèves, il insiste désormais plus sur les raisons de son arrestation que sur son quotidien de déporté. Il souhaite, en particulier, montrer aux élèves l'incompréhension des raisons de sa déportation : issu d'une famille non pratiquante, il n'avait pas compris les mesures anti-juives. Dans le cadre de la préparation de la venue d'un témoin dans un établissement scolaire, il souligne toute l'importance que revêt un échange préalable avec l'enseignant.</p>	<p>Il multiplie les témoignages en France comme en Allemagne. Directement concerné par les lois de Nuremberg, exclu de l'école très tôt, victime de brimades, il explique aux élèves la réalité de la vie quotidienne des juifs allemands dans l'Allemagne nazie.</p>	<p>Elle intervient devant un auditoire très varié : collèges, lycées, écoles primaires, associations de parents d'élèves et même maisons de retraites, en France, Suisse, Italie et Allemagne. Souhaitant faire évoluer ses pratiques, elle utilise d'autres formes que le témoignage direct : ses textes sont mis en scène par des ateliers-théâtre de certains établissements et elle a édité avec le CRDP de Versailles un DVD afin de préparer ses interventions dans les classes. Son 7<sup>ème</sup> ouvrage vient d'être édité.</p>	<p>Il estime que son témoignage n'a guère évolué depuis ses débuts, en particulier dans l'insistance qu'il met à ne pas dissocier Vichy du nazisme. Tout juste se permet-il parfois des parallèles avec l'actualité immédiate.</p>	<p>Ses témoignages devant les élèves laissent de côté son histoire personnelle et mettent en avant l'histoire des enfants d'Izieu.</p>
--	---	---	---	--	--	--

## 2- Dessins et écritures de l'enfance

### ⇒ Visite de l'exposition temporaire Thomas Geve

Thomas Geve, arrêté à 13 ans  $\frac{1}{2}$ , passe un an et demi à Auschwitz, et est libéré à Buchenwald après les marches de la mort. Trop faible pour être évacué, il y reste encore un mois après la libération du camp. Soucieux de raconter à son père son expérience, il réalise alors, de mémoire, une série de soixante dix-neuf dessins miniaturisés en couleurs et légendés en allemand qui présentent très précisément la vie concentrationnaire (organisation des baraques, travail dans les kommandos, hiérarchie des détenus, etc..).

Témoignage unique dans l'histoire de la déportation d'un « enfant-historien », les originaux sont aujourd'hui conservés à Yad Vashem après que Geve en ait fait don en 1985. Une exposition temporaire à Izieu présente des fac-similés de cette œuvre jusqu'au début du mois de mai 2009.

### ⇒ L'enfant témoin- écritures de l'enfance : témoignages et littérature

Intervention de Catherine Coquio, professeur de littérature comparée à l'Université à propos du livre *L'enfant et le génocide- Témoignages sur l'enfance pendant la Shoah*, Editions Bouquins, 2007.

Cet ouvrage est une anthologie de textes, comprenant des témoignages contemporains de la catastrophe et des témoignages à posteriori, classés de façon géographique pour produire un effet de série. Le travail a pour but de montrer comment les enfants (1,5 M d'enfants assassinés, taux de survie de 6 à 11% contre 33% pour les adultes) ont vécu, survécu et ont pensé cette catastrophe, cette expérience de désappartenance à l'humain. Il faut noter la capacité des enfants à dire le monde réel sans détour, dans l'immédiateté et aussi à appréhender de façon intuitive la certitude de la mort, à traduire une connaissance familière de la mort.

Ces documents font apparaître la place particulière des enfants : l'aide à l'enfance est un secteur d'activité spécifique dans les ghettos (ex : archives Ringelblum à Varsovie), les enfants et les adolescents mettent en place des activités collectives qui génèrent des archives (cf. foyers d'enfants à Terezin).

## Thème 2- Des œuvres pour transmettre

### 1- Présentation d'extraits de *Shoah* de Claude Lanzmann

Intervention de Jean-François Forges

Jean-François Forges insiste sur la place essentielle des œuvres d'art dans la transmission.

Dans *Shoah*, le travail historique fait en amont et l'inscription des témoignages dans l'œuvre leur donne une portée particulière. Il convient sans doute d'insister auprès des élèves sur les choix de mise en scène (remise en situation des témoins, travelling sur les voies ferrées et lumières blanches symbolisant la marche ou la mort). Il est possible d'utiliser des extraits qui présentent trois types de témoins :

- les victimes (cf. Richard Glazar, ancien membre des Sonderkommandos de Treblinka),
- les bourreaux (cf. l'ancien SS Joseph Oberhauser qui se dissimule et refuse de répondre aux questions de Lanzmann),
- les témoins (cf. le conducteur de locomotive qui fait le geste de se trancher la gorge en arrivant devant le panneau de la gare de Treblinka).

Au final, la richesse de *Shoah* est telle que cette œuvre permet une multiplicité de pistes possibles en matière de travail avec les élèves.

### 2- Primo Levi, le livre

Intervention de Patricia Amardeil, professeur d'Italien au lycée Français de Madrid.

Le lycée français de Madrid a été choisi par le Ministère de l'Education espagnole comme lycée pilote pour l'introduction du thème de la Shoah dans l'enseignement des lycées en Espagne.

Patricia Amardeil présente le travail qu'elle conduit avec ses élèves sur *Si c'est un homme* de Primo Levi. Elle souligne l'importance d'un travail historique précis, préalable à toute analyse de l'œuvre. Le choix des extraits présentés et commentés permet de mettre en valeur l'écart entre des conditions de vie extrêmes et la persistance d'échanges humains, d'aspirations humaines chez les détenus.

### **Thème 3- Regards et réflexions sur le témoignage**

#### **1- Témoignage et histoire- le témoin et l'historien**

Intervention de Jean-François Forges

Dans un premier temps, Jean-François Forges souligne la difficulté d'utilisation des témoignages. Il rappelle la nécessité de distinguer les témoins survivants et les témoins observateurs. Il rappelle que, pour la Shoah, dans certains cas, il n'existe pratiquement pas de témoins survivants (cf. les camps de l'action Reinhardt, par exemple Belzec). Il insiste sur le fait que pour aboutir à une transmission satisfaisante, il convient de dissocier les récits factuels et les récits symboliques, ce qui relève de la responsabilité de l'historien. Il déplore, par ailleurs, qu'en France, la rencontre entre témoins et historiens ne soit pas suffisante.

Dans un second temps, Jean-François Forges insiste sur la richesse des témoignages iconographiques (ex : des dessins de Belzec par un Polonais, les photographies de *l'Album d'Auschwitz*, les dessins de David Olère) et sur la nature diverse des documents disponibles (par ex les fiches horaires de travail de la Topf à Auschwitz). L'analyse, la confrontation, la lecture expliquée et critique de ces témoignages permettent ainsi de faire un véritable travail d'historien.

#### **2- Le XXème siècle : le temps des témoins ?**

Intervention de Ph. Dujardin, politologue

Ph. Dujardin distingue deux figures du témoin :

- le témoin-revenant, qui dans un siècle cataclysmique est celui qui échappe à une mort programmée, et qui va vivre en ayant survécu à sa mort :
  - en faisant silence,
  - en faisant comme si, c'est-à-dire une période où on pense à autre chose,
  - en prenant à témoin, par différents moyens (écrire, filmer, etc..).
- le témoin-informateur, qui a d'abord été tenu à l'écart par les historiens (1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>ème</sup> siècle- école méthodiste), puis a été pris en compte par l'Ecole des Annales, puis a été finalement « convoqué » par les historiens, la justice, la société (Deuxième Guerre mondiale, décolonisation, grands procès, définition de la protection du patrimoine universel par l'UNESCO).

La place du témoin devient donc de plus en plus importante au fur et à mesure qu'évolue le système de représentation politique traditionnel, et que se met en place une articulation Etat/société civile.